

Bulletin communautaire



1^{er} semestre 2009
n° 5

C.I.A.S Des services à domicile pour la vie quotidienne

Le Centre intercommunal d'action sociale apporte une aide aux aînés et aux personnes handicapées de la Communauté de communes. Vie quotidienne, santé, hébergement (même provisoire) : plusieurs centaines de personnes bénéficient chaque année de ses trois services.

Le service d'aide à domicile peut intervenir pour l'entretien du logement et du linge, les courses, l'aide à la préparation et la prise des repas mais aussi pour l'aide à la toilette et à la mobilité.

Plusieurs organismes participent à la prise en charge financière : les caisses de retraite, l'aide sociale et le Conseil général. Le montant restant à la charge du bénéficiaire est déductible des impôts à hauteur de 50 %.

Le service de soins infirmiers à domicile intervient sur prescription médicale pour les soins, l'hygiène et le confort des malades. Agréé par la Direction des affaires sanitaires et sociales, il est financé à 100 % par la sécurité sociale. La maison de retraite accueille les personnes âgées dépendantes. Elle offre également la possibilité de séjours provisoires pour les personnes dont la famille ou l'entourage ne peuvent prendre soin pendant quelques jours par exemple.

Une nouvelle entreprise à la zone d'activités

La société Agri 33, dont le siège est à Cestas, s'implante cette année sur la zone d'activités de la Haute Lande. Elle vient d'acquérir une parcelle de 12 000 mètres carrés et va lancer la construction de 2 200 mètres carrés de bâtiments.



Dernière page

Denis Borel et Jean-Claude Cantillac avec le président de la Communauté de communes, Jean-Louis Pédeuboy

ÉDITORIAL

La volonté de se retrouver les manches

Notre paysage est profondément marqué - et le restera sans doute encore longtemps - par les effets de la tempête de janvier dernier. Cet événement dramatique est venu s'ajouter à une crise mondiale dont il est impossible aujourd'hui de mesurer toutes les conséquences.

Pour autant, nous avons heureusement constaté dans nos communes la volonté de tous de se retrouver les manches dans les moments difficiles. La mobilisation de nombreux bénévoles aux côtés des services publics et des propriétaires privés est venue démontrer que les habitants de notre territoire n'entendaient pas céder au découragement. Que tous ceux qui ont pu apporter leur contribution soient ici remerciés.

C'est aussi la volonté d'agir qui a conduit à la création d'aires de stockage de bois destinées à préserver une ressource vitale pour notre économie. Et dans ce contexte, la gare de Labouheyre pourrait devenir le centre d'une activité ferroviaire renforcée pour l'expédition de ces énormes quantités de bois.

Au-delà de cette tempête et de ses conséquences, nous poursuivons le travail engagé pour le développement de notre région. L'arrivée sur la zone d'activités de la Haute Lande d'une nouvelle entreprise contribue à montrer la capacité de notre territoire à aller de l'avant. Nous recherchons en permanence, quelle que soit la difficulté de la tâche, les opportunités qui permettront d'apporter plus de vie, plus d'activités, plus de bien-être pour ses habitants. Soyez assurés que vos élus partagent avec vous la détermination que vous avez manifestée face à Klaus.

Jean-Louis Pédeuboy

président de la Communauté de communes de la Haute Lande, maire de Labouheyre, conseiller général des Landes

Les suites de la tempête klaus

Pages centrales

Après la tempête



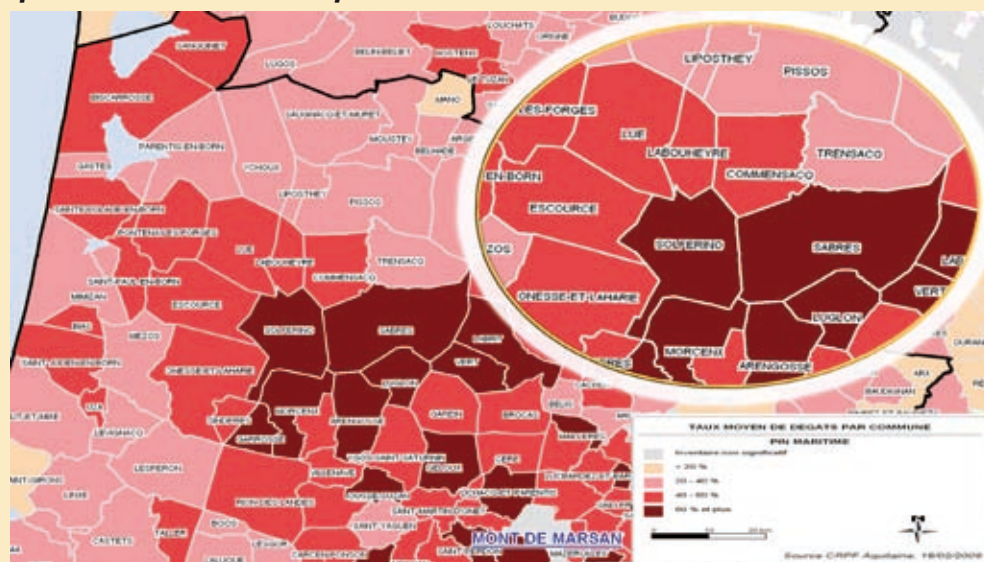
Forêt en danger Redoublez de prudence !

La tempête Klaus a laissé la forêt landaise dans un état de fragilité qui nécessite de renforcer prudence et vigilance. Rappelons que plus de 70% des départs de feux landais (plus de 300 en moyenne par an) sont d'origine humaine. Le risque de feu est, en effet, aggravé par la forte augmentation de la masse de combustible représentée par les branches et les troncs morts sur le sol. De plus, malgré des efforts très importants, l'accès aux pistes n'a pas pu être rétabli partout. Il en est de même pour l'intérieur des parcelles qui n'ont pu être nettoyées.

L'action combinée de nombreuses personnes (bénévoles, militaires, pompiers, mairies, propriétaires forestiers) a permis de rétablir la circulation sur les pistes forestières principales et structurantes. En moyenne, plus de 200 kilomètres par jour ont été traités en février et mars. Ce réseau représente plus de 1 800 kilomètres sur le territoire de la Communauté de communes de la Haute Lande. Fin mai, un millier de kilomètres étaient accessibles.

Un lourd bilan pour notre territoire au cœur de la tempête

L'impact de la tempête du 24 janvier dernier va se faire sentir pendant plusieurs années. Si la mobilisation s'est organisée pour faire face, en particulier avec la création de plusieurs plateformes de stockage, beaucoup de questions restent sans réponses sur l'avenir du massif landais.



Une simple lecture de la carte des dégâts parle d'elle-même : le territoire de la Communauté de communes de la Haute Lande se trouvait au cœur de la tempête le 24 janvier dernier. De nombreuses parcelles sinistrées à 60 %, voire plus. Toutes les essences ont été affectées sur une surface d'environ 593 000 hectares. Sur l'ensemble, on estime que 223 000 hectares ont été détruits à plus de 40 %. Le volume total de bois abattu par cette tempête dépasse les 40 millions de mètres cubes, soit plus de six ans de récolte. La forte mobilisation, dès le premier jour avec l'installation d'une cellule de crise à la mairie de Labouheyre, a permis d'éviter un blocage trop prolongé de notre région.

Au total, ce sont des centaines d'hommes et de femmes - volontaires comme professionnels - qui se sont engagés pour rétablir une situation normale.

Fin janvier, la plupart des accès et chemins étaient ouverts et le travail se poursuivait pour dégager les pistes forestières, élément clé de la sécurité incendie durant l'été.

Il reste, par ailleurs, à mesurer les conséquences à plus long terme sur l'environnement (faune et flore) de l'ensemble de la région. Elles dépendront sans doute des moyens qui pourront être engagés pour le reboisement, ce qui devrait impliquer une action conjointe des acteurs privés et publics.

Après la tempête



La zone de Solférino en cours d'aménagement pour recevoir entre 360 000 et 500 000 tonnes de pins.



Commensacq : 300 000 m³ de bois pourront être stockés



Zone de Labouheyre : objectif de 200 000 m³

L'urgence : des plateformes spéciales pour résoudre le problème du stockage

Pour faire face à la question majeure de la gestion de ces stocks énormes de bois, des plateformes de stockage ont été créées. Il ne s'agit pas seulement d'entasser le bois qui, sans autre intervention, finirait par constituer une proie facile pour tous les parasites (insectes et moisissures). Aménagements et équipements spéciaux permettent d'arroser les billons en permanence les protégeant ainsi d'attaques qui pourraient s'avérer dévastatrices. Pour que ce traitement soit efficace, encore faut-il qu'ils aient été débités depuis moins de trois jours. C'est pourquoi seuls sont pris en charge les matériaux pouvant être utilisés pour le déroulage et la menuiserie.



Ressource en eau

Les sites d'implantations ont été sélectionnés non seulement en raison de l'espace disponible mais aussi en tenant compte de la ressource en eau. Des installations de pompage sont nécessaires pour l'aspersion des billons. Un système de drainage alimentera deux bassins de récupération.

À **Commensacq**, une parcelle d'une trentaine d'hectares au lieu-dit Pradéou (route des Trois ponts) a été aménagée et a commencé à recevoir ses premiers

camions début avril. Ils pourront y livrer pas moins de 300 000 mètres cubes de pins. L'investissement, qui bénéficie de subventions, s'élève à 2 millions d'euros.

Mesures pour la circulation

Des mesures en matière de circulation ont dû être prises en raison de l'étroitesse de la chaussée. Un sens unique a été mis en place dans le sens Sabres-Labouheyre. La vitesse sur la route intercommunale des Trois Ponts a été limitée à 70 km/h et le dépassement de véhicules interdit. La signalisation a été prise en charge par la Communauté de communes.

À **Labouheyre**, au quartier Bouhémy, une vingtaine d'hectares, en bordure de la route de Solférino, ont été mis à disposition de l'ONF par la commune. Ils devraient permettre de stocker près de 200 000 mètres cubes.

À **Solférino**, enfin, ce sont pas moins de 27 hectares qui ont été aménagés pour la Compagnie des Landes et la Société forestière de la Caisse des dépôts et consignations. Entre 360 000 et 500 000 tonnes de bois sont attendues à raison de 50 à 100 grumiers par jour de pin maritime toute qualité.

Les trains de bois partiront de Labouheyre

La gare de Labouheyre devrait renouer avec un passé très actif en devenant un centre essentiel de chargement de bois. Des millions de tonnes ont en effet transité il y a bien des décennies pour acheminer notamment des poteaux utilisés dans les mines. Réseau Ferré de France a décidé d'utiliser les 10 hectares qui lui appartiennent entre la voie ferrée et la rue de Gouvéa pour stocker les bois en instance de départ. Les plateformes de la région vont alimenter un trafic impressionnant car les clients viennent des régions françaises et d'Europe (Allemagne, Luxembourg, Autriche...). Deux trains par jour sont prévus, chaque train nécessitant le chargement d'une cinquantaine de camions pour un total d'environ 1 200 tonnes. Compte tenu des stocks, il y aurait pas moins de deux ans d'activités. Réseau Ferré de France envisagerait ensuite de continuer à proposer ce mode de transport pour le bois. Un développement qui ferait de Labouheyre une place logistique incontournable.



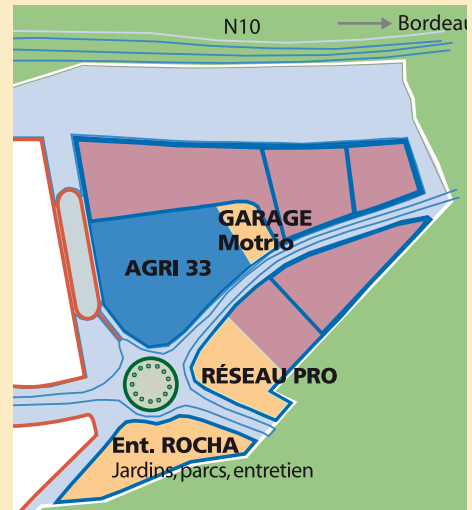
Des spécialistes du matériel agricole s'implantent sur la zone d'activités

La société Agri 33, installée à Cestas va s'implanter à Labouheyre sur le parc d'activité Haute Lande où elle vient d'acquérir 12 000 mètres carrés.

Spécialisée dans le négoce de matériel agricole (neuf et occasion), elle emploie 49 personnes. Son installation en Haute Lande va générer, dans un premier temps, huit emplois.

Les dirigeants d'Agri 33, Jean-Claude Cantillac et Denis Borel prévoient la construction d'un bâtiment de 2 200 mètres carrés destinés à abriter magasin, atelier et bureau.

Précisons que l'entreprise a été créée par M. Cantillac il y a maintenant plus de vingt ans.



Plan de la zone d'activités de la Haute Lande indiquant où va s'implanter la société Agri 33

L'agenda des fêtes locales

Les fêtes locales pour l'ensemble de la Communauté de communes.

Trensacq



Les fêtes de Trensacq se sont déroulées du 24 au 26 avril

Commensacq



Les fêtes à Commensacq, ont eu lieu du 20 au 24 mai avec, notamment, le concours de pêche pour les enfants.

Luglon

jeudi 30 juillet
au dimanche 2 août.

Escource

vendredi 10
au lundi 13 juillet

Sabres

vendredi 21
au lundi 24 août

Labouheyre

vendredi 18
au lundi 21 septembre

Plus d'infos :
visiter notre site
<http://www.hautelande.fr>

Des études groupées sur l'installation d'éoliennes

En recherche constante d'opportunités pour notre territoire, les élus de la Communauté de communes ont confié les études sur l'intérêt de créer une zone de développement éolien au Syndicat mixte d'études pour la création de zones de développement éolien en pays Morcenais, Haute Lande et à Rion-des-Landes.

Il lui revient d'évaluer les possibilités de mettre en œuvre de telles installations sur notre territoire dans un cadre maîtrisé. L'implantation d'éoliennes ne peut, en effet, se réaliser n'importe où. Cela nécessite la

création de zones spécifiques soumises à autorisation de la préfecture.

De nombreuses collectivités sont sollicitées régulièrement par des entreprises spécialisées. L'adhésion de la Communauté de communes au syndicat mixte lui donnera un outil d'évaluation de ces demandes. Elle conservera ensuite toute liberté pour mettre en œuvre des projets pertinents.

Le conseil communautaire a désigné quatre élus pour le représenter à ce syndicat mixte : Jean-Louis Pédeuboy, Guy Rizzo, Patrick Sabin et Philippe Castets.

Les horaires de l'atelier informatique

Voici les plages horaires des activités de l'atelier informatique (@mi) :

Mardi, 13 h - 16 h, **Escource** : cours adultes.

Mercredi, 9 h 30 - 11 h 30, **Labouheyre/Sabres** : jeunes.

Jeudi, 13 h - 16 h, **Labouheyre** : cours adultes.

Samedi, 9 h 30 - 11 h 30, **Labouheyre/Sabres** : jeunes.

Précisons que les soirs sont réservés à l'accompagnement scolaire.

> Atelier informatique. Maison des associations, rue de la Coopérative 40210 Labouheyre.

Tél. 05 58 04 50 19 - ami.labouheyre@wanadoo.fr - Inscription jusqu'au 11 septembre.

Bulletin communautaire de la Communauté de communes de la Haute Lande - 75 rue du Tuc 40210 Labouheyre.

Tél. 05 58 07 54 54 - Responsable de la publication : Jean-Louis Pédeuboy. Tirage : 2 700 exemplaires.

ISSN 1950-1242. Photos : Communauté de communes de la Haute Lande. Illustration © socrate communication. Conception-réalisation-impression : Socrate communication BP 60322 - 26 avenue Gustave Eiffel 33695 Mérignac. Tél. 05 56 51 32 86